



Le CCAS de la Ville de CLAIX

Recrute un (e)

« Un(e) Auxiliaire de puériculture ou un(e) titulaire du CAP AEPE »

Auxiliaire de puériculture ou Adjoint d'animation

Poste contractuel, CDD de 3 mois à pourvoir au 1^{er} octobre 2022

Missions :

Dans le cadre du fonctionnement des deux multi accueils de la commune, et sous l'autorité de la responsable, l'agent :

- Accueille les enfants et les parents
- Dispense les soins quotidiens des enfants en lien avec le projet de l'établissement
- Aide l'enfant dans ses apprentissages, notamment l'autonomie
- Propose et organise les activités adaptées aux jeunes enfants
- Met en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité
- Organise et supervise la désinfection des espaces de vie de l'enfant et le matériel
- Participe à l'élaboration du projet d'établissement
- Participe à la prise en charge d'enfants handicapés
- Participe à l'accueil et à la formation des stagiaires scolaires
- En son absence, relaye la responsable pour assurer la continuité de direction du service (centralise les transmissions par écrit, pour l'essentiel), pas de dégageant horaire nécessaire pour cela.

Aptitudes requises :

- Capacité d'analyse des besoins des jeunes enfants
- Capacités pédagogiques et de communication
- Capacité à travailler en équipe
- Calme, constance, fiabilité
- Dynamisme
- Une première Expérience appréciée

Diplômes : Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture ou CAP AEPE exigé

Contraintes particulières :

Emploi du temps comprenant journées en continues et journées en horaires « coupés »

Temps de travail : 21 heures hebdomadaires

Rémunération : Grille indiciaire fonction publique territoriale

Date limite de candidature : 11 septembre 2022

Adresser lettre de motivation + CV
Monsieur le Maire de CLAIX
par courrier Place Hector Berlioz 38640 CLAIX
par courriel recrutement@ville-claix.fr